

Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de la Commune d'Oreye du 17 janvier 2023

Présences : 13 présents et 6 excusés

*membres élus

Membres de la CLDR :

Présents : 12 personnes : BARTHOLOME Véronique, BRENNE Freddy, CULOT Aurore, **DAERDEN* Jean Marc**, **DE LEEUW* Magali**, DELVAUX Delphine, DRAYE Anne-Françoise, **HAPPART* Chloé**, LANDRAIN Michèle, **RADOUX* Jean Pierre**, USE Jacqueline, VERNIERS Luc, MOREAU Emilie.

Excusés : 5 personnes : **CHARLIER* Vanessa**, DELMOTTE Stéphane, JACOBS Nicolas, LAHAYE Bernadette, MARROCO Joseph, VANDEMERMEER Christian.

Pour l'Administration communale : Bénédicte MONFORT, Service Urbanisme et agent-relais de l'ODR
Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG et Florine GEROUVILLE, agents de développement

Ordre du jour

1. Approbation dernier CR
2. Le budget participatif
 - o Les projets lauréats
 - o Focus projet aires de pique-nique
 - o Evaluation
3. Projets en cours :
 - o Espaces publics Bergilers et Lens-sur-Geer
 - o Groupe Petit Patrimoine & sentiers
4. Bilan année 2022, programmation 2023, anticipation 2024-2025
5. Divers

La présidente de la CLDR, Madame De Leeuw, accueille les participants.

1. Approbation dernier CR

⇒ Le CR est approuvé

2. Le budget participatif

a. Les projets lauréats

La FRW rappelle les projets lauréats et les grands critères de sélection du budget participatif.

Bénédicte MONFORT fait un bref état des lieux de l'état d'avancement des projets :

- Aires de pique-nique
 - o Présentation prévue devant la CLDR
- Boîtes à graines
 - o Pas de nouvelles, projet suit son cours avec les porteurs
- Fresque
 - o En attente de permis pour la palissade (permis public)
- Streetworkout

- Devis reçus et doivent analyser pour faire quelque chose dans le budget

Aurélié VANDEBERG, informe la CLDR que la Région wallonne a écrit dans son courrier que la réalisation des projets devaient se faire dans un délai maximum de 2 ans (sachant que le règlement signalait une réalisation idéale dans l'année soit septembre 2023)

b. Aires de pique-nique (explication du projet +discussion)

Le groupe porteur du projet : Luc Vernier – Véronique Bartholomé – Émilie Moreau - Anne française Draye – Serge Stassart

Ce projet a vu le jour lors de la réunion citoyenne organisée. La Commune a beaucoup aidé pour repérer les espaces où il y aurait une possibilité d'installer une aire de pique-nique étant donné que les tables doivent être installées sur domaine public.

Le but de ce projet : lier les différents villages de la Commune en mettant en évidence le patrimoine historique (ex : chapelle) ou non tout en suivant le tracé du Geer. Ainsi que d'offrir des points-relais lors des promenades (mise en valeur balades de l'entité) et d'aménager des espaces de convivialité, lieux de rencontre.

Certaines contraintes ont été définies avec le groupe comme par exemple choisir des chemins pas trop fréquentés par les voitures.

6 Lieux ont été prés sélectionnés par le groupe :

- 1) La chapelle Saint-Eloi à Otrange
- 2) La réserve naturelle à Otrange
- 3) Le sentier des Princes à Oreye
- 4) La chapelle du Frenay à Lens-sur-Geer
- 5) Rue du Bailly à Bergilers, près du cours d'eau

1) Chapelle Saint-Eloi

Questions et remarques des membres de la CLDR :

- *Points positifs :*
 - *C'est près d'un chemin de remembrement (face à la rue de la Westrée)*
 - *Il y a un parking pas loin (mais il y a souvent des déchets)*
 - *Belle vue sur Tongres*
 - *C'est un point de promenade pour descendre vers le château d'Otrange.*
 - *Cet endroit est repris comme tumulus.*
 - *Point négatif :*
 - *On est près de la Chaussée romaine*
- ⇒ **Proposition de la CLDR : mettre la table dans la grande pelouse dans la parcelle 190L , présence déjà d'une poubelle**

2) Réserve naturelle d'Otrange

Questions et remarques des membres de la CLDR :

- *Remarque et points positifs :*
 - *Réserve naturelle*
 - *Accessible en hiver car pas de chasse possible attention aire de chasse n'est pas très loin*
 - *Avant il y avait une aire de pique-nique mais elle a été supprimée*
- *Info :*

- Questions :
 - o On pourrait le placer après le pont sur la droite (plus loin que le banc sur le même côté) et pourquoi ne pas mettre une dalle de béton en dessous ? Mais pas trop près de l'eau ?
 - o Quelle est l'origine de cette chapelle ? inauguration 1992, inaugurée par les amis de lourdes
 - o De l'autre côté du pont, est-ce privé ? La commune doit se renseigner mais l'espace semble petit
 - o Est-ce vraiment exclu de mettre sur le domaine privé ? Oui, il s'agit d'une règle du budget participatif, le projet doit être fait sur domaine public
 - o Qui est le propriétaire ? Un particulier mais elle il ne serait propriétaire que de la « grotte » pas de la dalle sur laquelle est installé le monument. L'aire de pique-nique pourrait donc être installée à cet endroit
- ⇒ **La Commune va vérifier si la dalle située sous la grotte est du domaine public afin d'y installer l'aire de pique-nique, endroit qui se prête le mieux.**

3) Sentier des princes

Questions et remarques des membres de la CLDR :

- Info : Situé entre l'ancien château d'Otrange et le nouveau château d'Otrange
- Point négatif :
 - o Peu de domaine public à cet endroit
- Points positifs :
 - o Il y a un talus presque au carrefour des trois routes de remembrements. Le talus est exploitable quand la végétation est régulée
 - o Il s'agit d'un chemin balisé, point nœud. Donc cela peut être un lieu de halte
 - o Il s'agit d'un chemin de remembrement interdit aux voitures
- ⇒ **L'aire de pique-nique pourrait être placée sur le talus (aplatit à cet endroit) qui offre un point de vue sur le château d'Otrange**

4) Chapelle du Frenay

Questions et remarques des membres de la CLDR :

- Infos :
 - o Il s'agit d'un chemin vers Crisnée
 - o Une des deux chapelles est public l'autre pas
 - o La pelouse n'est pas de domaine public
 - o Le calvaire est du domaine public et il y a un banc derrière => Le calvaire est à rénover car il est en mauvais état, les gens n'ont pas envie de s'y asseoir.
 - o L'idée du groupe porteur de projet est de demander au fruitier pour passer le long de son champ pour rejoindre le sentier des princes. Et ainsi faire un chemin de balade.
- Points négatifs :
 - o Vers Crisnée les voitures roulent vite donc dangereux
 - o Devant le Calvaire il n'y a pas beaucoup de place
 - o Attention au rallye Jean Louis Dumont qui passe là.
 - o Calvaire en mauvais état : à rénover
- Points positifs :
 - o On peut voir beaucoup de clochers de cet endroit
 - o L'autre chapelle, il y a une convention avec la Commune – Parcelle 361 D (à vérifier, Véronique va demander)
- ⇒ **Donc s'il existe une convention alors l'aire de pique-nique serait placée sur la pelouse si non, elle serait placée derrière le calvaire à la place du banc qui est existant.**

5) Reserve naturelle Lens-sur-Geer

Questions et remarques des membres de la CLDR :

- *Info : l'endroit initial choisi, est celui de remembrement derrière la réserve (rue du village et rue de la laide ruelle au coin)*
 - *Points négatifs :*
 - o *On ne peut pas pique-niquer dans une réserve*
 - o *« Dépotoir » du fermier. Peut-on discuter avec le fermier ? Difficile de demander au fermier de changer ses habitudes*
 - o *Le fermier rentre par le coin du domaine public pour aller sur son terrain donc difficile d'y mettre une aire de pique*
 - o *Le rallye Jean Louis Dumont passe par là*
 - *Propositions d'endroits par la CLDR :*
 - o *A côté du hall de l'école, entrée de la réserve, devant la réserve, reculer la barrière pour y mettre la table : peut-être y mettre une aire ? Il faut demander à la DNF ?*
 - o *Grandville rue du village, près d'un pont ? Trop loin de la réserve*
 - o *Chemin vers chez Chèvremont possibilité ? on passe derrière la réserve et on passe le ruisseau ? Il faudrait demander un accord au fermier pour passer. Mais c'est loin de la réserve.*
 - o *Le long de l'Yerne près des décanteurs ? Il n'y a pas de domaine public à cet endroit*
- ⇒ **l'endroit idéal serait à l'entrée de la réserve naturelle derrière l'école (juste avant les barrières quid à reculer la barrière). La Commune doit se renseigner auprès de la DNF.**

6) Rue du Bailly

Questions et remarques des membres de la CLDR :

- *Info : l'endroit choisi est près de la maison qui fait le coin près du cours d'eau, près de la poubelle et du pont*
- ⇒ **L'endroit est approuvé par la CLDR**

L'exposé des endroits sélectionnés pour les aires de pique-nique se termine par une question : faut-il placer des poubelles à chaque aire de pique-nique ?

- ⇒ **Avis partagé pour les poubelles. La conclusion : ne pas en mettre aux endroits où il n'y en pas, laisser les poubelles existantes aux endroits sélectionnés afin d'éviter de générer des déchets.** L'idée est d'encourager les gens à reprendre leurs déchets et trier chez soi. On peut mettre des panneaux explicatifs sur le pourquoi il n'y a pas de poubelle. Eventuellement mettre un code QR à la place du panneau qui renverrait vers une info sur le lieu et pourquoi il n'y a pas de poubelle (lien avec autre balade QR).
- *Autres questions :*
 - o *Quel type de mobilier a été choisi ? Soit du recyclé (mais vite cher) ou alors exemple du côté flamand de table modulable (tous les éléments sont boulonnés pour remplacer facilement un élément et pas l'ensemble des pièces en une fois). Le groupe va se renseigner sur les prix et demander l'aide de la Commune pour les marchés publics. L'idée est de trouver quelque chose de simple à entretenir face aux intempéries et aux dégâts matériels.*
 - o *La commune pourra-t-elle mettre un socle en béton où c'est nécessaire ? Point à rediscuter.*

Remerciement aux membres du groupe de travail pour leur investissement.

c. Evaluation du budget participatif

Chaque participant reçoit un formulaire papier pour y mettre son évaluation sur le processus du budget participatif (sélection, réunion, communication, etc.)

Voici les commentaires recueillis :

Qu'est-ce qui a bien été et qui serait à refaire ?

- **La réunion d'information citoyenne au lancement du budget participatif – cela a permis des rencontres et un échange d'idées et des discussions riches – présentation des projets réalisables qui a amené des idées concrètes (x5)**
- Le processus d'évaluation constructif avec des discussions ouvertes
- Règlement et base de critères qui facilitent la détermination de la recevabilité des projets
- Les délais
- Les débats sur les projets étaient constructifs
- Un rappel des projets avec leurs visualisation (après la nomination des lauréats)
- Bon accompagnement des projets
- Procédure aisée et claire

Qu'est-ce qu'il faudrait changer/améliorer ? Comment ?

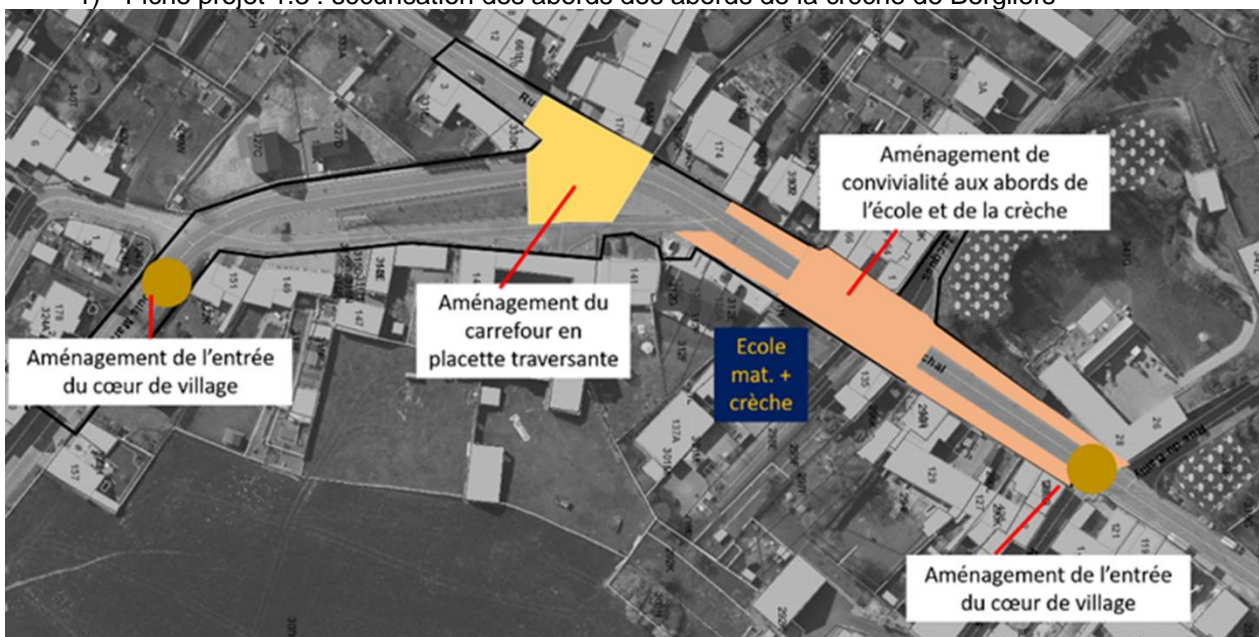
- Mettre une ou plusieurs séances de permanences pour aider à compléter les dossiers et les projets citoyens
- **Renforcer la publicité autour du budget participatif – notamment sur les réseaux (x2)**
- **Sensibiliser plus les citoyens pour améliorer la participation et amener plus d'idées de projets**
- Faire une réunion (plus tôt) pour discuter de vive voix des projets et de la recevabilité
- Proposer aux porteurs de projets de s'exprimer verbalement afin de répondre à d'éventuelles questions avant le vote

⇒ La FRW tient à mettre en avant que le budget participatif a permis une nouvelle inscription à la CLDR. En effet, une citoyenne impliquée dans un projet a déposé ensuite sa candidature à la CLDR.

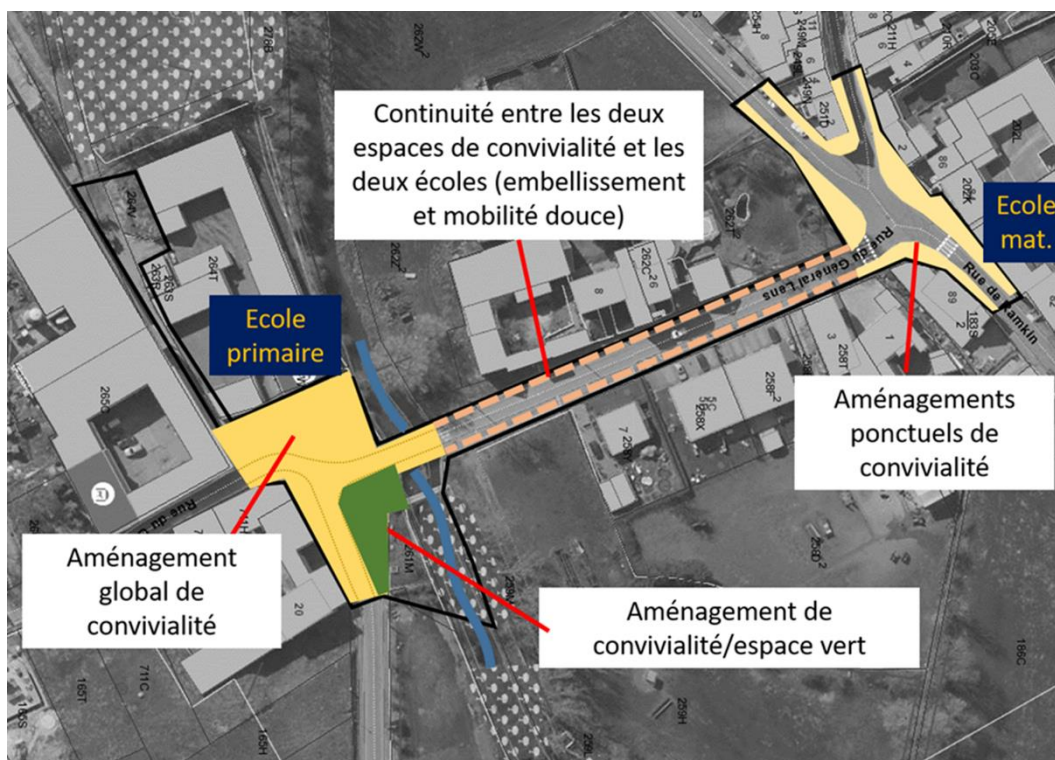
3. Projets en cours

a. Demandes de convention

1) Fiche projet 1.3 : sécurisation des abords des abords de la crèche de Bergilers



2) Fiche projet 1.5 Lens sur Geer : création d'espaces sécurisés entre les écoles



Rappel de la FRW : le développement rural intervient à 60% (avec un plafond) sur ces deux projets soit (300.000€ de subsides)

L'accord de la Ministre pour les deux projets a été reçu par la Commune en septembre 2022 (délai de 24 mois pour élaborer un projet définitif).

La FRW tient à préciser qu'il s'agit d'un timing court et les étapes vont s'enchaîner.

Aurélie VANDEBERG demande à la CLDR est-ce intéressant de prévoir une visite des lieux avec la CLDR avant le travail de l'auteur ?

- ⇒ **La CLDR n'en ressent pas le besoin**
- ⇒ **Par contre, elle propose de prévoir la présentation des deux avant-projets à la population aux deux endroits concernés par les demandes de convention, dans la crèche et l'école (salle de gym).**

b. Groupe petit patrimoine et sentiers

Florine GEROUVILLE fait un bref rappel des points abordés à la réunion du 9 novembre sur l'éveil au petit patrimoine populaire Wallon. Elle précise que les informations relatives à cette réunion (power point + vidéos + documents et infos utiles) se retrouvent sur le dit de l'ODR sous le nouvel onglet « Les groupes de travail » : <https://www.odr-oreye.info/>

Suite à la campagne d'inscriptions pour l'ouverture de ce groupe de travail, 22 personnes se sont inscrites.

- ⇒ certains membres de la CLDR ne se sont pas inscrits mais désirent faire partie de ce groupe patrimoine et sentiers : Luc, Jacqueline, Aurore, Delphine, Chloé et Freddy.

Rappel calendrier et des prochaines étapes de travail.

La prochaine réunion axée sur la présentation de la méthodologie d'inventaire et test sur le terrain aura lieu **samedi 11 mars de 13h30 à 16h30** à l'administration communale d'Oreye. ensuite le travail d'inventaire sera réalisé en autonomie par les citoyens.

Remarques de la CLDR :

- *Attention à ne pas faire de doublon avec les inventaires existants*
- *Proposition de travail sur la rénovation du Calvaire et éventuellement y remettre une copie du christ ?*
- *Comment va se faire le travail d'inventaire ? Le groupe va-t-il se répartir par zones, selon son village ?*

4. Bilan année 2022, programmation 2023, anticipation 2024-2025

– le bilan des réunions CLDR 2022 est présenté : 3 rencontres CLDR et une réunion ouverte à la population (dans le cadre du travail patrimoine)

Distribution de l'annexe 1 du rapport annuel à chaque participant. Questionnement et demande d'avis au groupe sur les projets à activer dans les prochaines années :

- Rappel de ce qu'est une maison rurale : Salle de village mais permet des compétences de la fédérations Wallonie dedans (espace culturel, enfance, jeunesse) = lieu polyvalent (activités villageoises et activités culturelles et de la jeunesse).
- la fiche projet Cœur d'Oreye concerne l'école et hall de sport
- Fiche 2.6 Espace détente sportif pour jeunes - projet plus grand que le street work out du budget participatif mais pourrait compléter et renforcer le projet.
- Même remarque pour la fiche 2.4 Espace de convivialité et balade le long du Geer, complémentaire au projet de budget participatif – pourrait le renforcer le projet. Projet 2.8 création d'un réseau voies lentes ;, phase 1 faite avec le GAL et la deuxième phase peut faire le parallèle avec le développement rural.
- Projet 3.1 – Offre d'accueil petite enfance pour répondre à la saturation de la crèche qui est saturée.
- Projet 3.14 – Sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie – on en parle déjà beaucoup, cela risque de saturer la population.
- Projets logement : Via le développement rural on peut financer des logements pour les seniors, intergénérationnel ou pour les jeunes, via des espaces de propriété communale qui ne servent plus (ex : la poste citée par certains). Bâtiment communal loué avec un objectif spécifique.

projet 2.7 sensibilisation agriculteur à la biodiversité : piquet à rapace bien marché. Constat que les nouveaux membres de la CLDR ne savent pas toujours ce qui se trouve derrière chaque intitulé de fiche -projet. Pourrait faire l'objet d'une nouvelle présentation si autres nouvelles recrues

Il ressort que ce serait bien de prioriser les projets qui seraient complémentaires aux projets lauréats du BP

Après discussion, résultats des votes de la CLDR selon leur préférence pour les projets à mettre en œuvre pour la programmation 2024-2025 :

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Nombre de votes
lot 2	2.4	Aménagement d'espaces de convivialité et de balade le long du Geer	8
lot 2	2.6	Création d'un espace de détente et d'activités sportives pour les jeunes	8
lot 2	2.5	Inventaire et mise en valeur du petit patrimoine	5
lot 1	1.1	Aménagement des prés d'Otrange en zone de promenade et de détente	4
lot 2	2.1	Aménagement de la réserve naturelle de Lens-sur-Geer	3
lot 2	2.8	Création d'un réseau de liaisons douces fonctionnelles - Plan de mobilité douce – Phase 2 : mise en œuvre	3
lot 2	2.3	Aménagement du cœur de village d'Oreye	2
lot 3	3.3	Valorisation de l'Eglise de Bergilers	2
lot 1	1.4	Installation de panneaux d'informations dans la commune	1
lot 2	2.7	Sensibilisation des agriculteurs aux richesses naturelles de la commune	1
lot 3	3.1	Etude et développement d'une offre d'accueil de la petite enfance	1
lot 3	3.5	Création d'un service de soutien aux activités économiques	1
lot 3	3.7	Accueil des nouveaux habitants	1
lot 3	3.8	Développement de l'habitat intergénérationnel	1
lot 3	3.10	Dynamisation des comités locaux et création d'un comité associatif et culturel « Orétois »	1
lot 3	3.11	Etude de faisabilité relative au développement de solutions énergétiques et mise en œuvre des projets	1
lot 3	3.12	Amélioration énergétique des bâtiments publics	1
lot 3	3.13	Agrandissement et modernisation de l'administration communale	1
lot 3	3.14	Sensibilisation des citoyens à l'utilisation rationnelle de l'énergie	1

Il ressort de cette analyse et des débats la volonté de la CLDR de créer une continuité entre les projets en cours du budget participatif et du groupe patrimoine et sentiers. En effet, les 3 premières fiches ressortant du vote sont :

- 1) 2.4 Aménagement d'espaces de convivialité et de balade le long du Geer
- 2) 2.6 Création d'un espace de détente et d'activités sportives pour les jeunes
- 3) 2.5 Inventaire et mise en valeur du petit patrimoine

Le but en choisissant ces fiches est de soutenir les projets en cours en créant une dynamique plus large autour.

La FP 2.4 est à mettre en parallèle du projet d'aire de pique-nique, la FP 2.6 est à mettre en parallèle du projet de Streetworkout et l'idée de prévoir des activités sportives aux jeunes de la Commune.

5. Divers

Pour clôturer la réunion, Florine Gérouville rappelle le nouveau site de l'ODR renseigné sur la page internet de la Commune : <https://www.odr-oreye.info/> et informe la CLDR qu'un appel aux nouvelles candidatures pour la CLDR va être lancé dans le courant du mois de février jusque mars.

De plus, la FRW propose le calendrier suivant pour l'année 2023 :

- Le GT petit patrimoine & sentiers tout au long de l'année
- Mise en œuvre des projets du budget participatif + éventuelle inauguration (pas encore déterminé)
- Février : appel candidature CLDR
- Mars : fin appel candidature CLDR + bilan annuel
- Mai ou juin : présentation des esquisses de projet par Auteur pour FP 1.3 et 1.5

La séance se clôture à 21h45. La présidente remercie l'assemblée pour leur participation.

Pour le secrétariat de l'opération
Florine Gérouville et Aurélie Vandenberg

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous
au n° 019/58 93 23 ou par courriel : f.gerouville@frw.be*